

Votre quartier va changer  
Prenez son avenir en main !

Site

Hôpital Saint-Vincent de Paul

## ASSOCIATION POUR LE QUARTIER SAINT-VINCENT DE PAUL 14<sup>ème</sup>

Le 7 décembre 2014

### Message des représentants d'AssoQSVP à *Ville Ouverte*, organisme en charge de l'animation de la concertation pour le compte de la mairie

Vous nous avez sollicité dans la perspective du comité de la concertation du 11 décembre  
Vous trouverez ci-dessous une remarque et une suggestion  
Nous espérons vivement qu'elles soient prises en compte pour qu'une vraie, approfondie et donc  
positive concertation puisse se tenir,

En matière de "remarque", à laquelle vous nous appelez, nous comprenons assez mal qu'il y ait pas  
débat, au sein de notre Comité, sur le contenu et le fond de la concertation  
Comment notre Comité pourrait-il "intelligemment" presque directement plonger sur *l'identification des  
sujets* qui devront, bien sûr, être soumis au plus grand nombre sans avoir, au préalable, largement pris  
connaissance et partagé le contenu de l'étude de conception urbaine menée par Xavier Lauzeral entre  
2010/2011 et 2014 ?

Les 9 diapositives présentées lors de la réunion publique de lancement du 2 décembre sont un peu  
"justes", si vous nous permettez l'expression, tant en valeur absolue que par rapport aux engagements  
de la majorité municipale:

**"Le pilotage des études de conception urbaine que je vous propose de lancer sera mené par la  
direction de l'urbanisme, et se fera en étroite collaboration avec l'AP-HP, la mairie du 14<sup>ème</sup>  
arrondissement, les autres directions de la Ville et en concertation avec les usagers et les  
habitants de ce quartier. Il vise à définir les orientations d'aménagement en vue d'une évolution du  
PLU, préalablement à la cession de l'emprise foncière du site Saint Vincent de Paul par l'AP-HP".**

(extrait de l'exposé des motifs, propos tenus par le Maire de Paris lui-même, dans le cadre de la  
délibération 2010 DU 29 du Conseil de Paris - les parties en gras étant de notre fait).

Nous demandons à ce qu'il y ait ouverture de la concertation annoncée, non seulement sur les points  
listés sur votre diapositive *"les orientations en débat"* du 2 décembre mais également sur les points  
structurants du projet Saint-Vincent de Paul que sont, par exemple -simple illustration car pour plus de  
détails voir la liste des sujets dans les réponses à notre questionnaire de mi-septembre-, l'aménagement  
général (part respective, du culturel, des espaces verts, des logements, des services publics, des  
activités économiques) et, partant, le contenu des discussions / négociations avec la Fondation Cartier,  
les besoins de quartier dans son environnement de Montparnasse-Raspail, la densité, dont la hauteur,  
des bâtiments de toutes natures, etc.

En matière de "suggestion", à laquelle vous nous appelez également, nous pensons que la présence  
permanente à notre Comité d'un représentant d'organisations ayant *manifesté leur intérêt pour le projet*  
comme la *Plateforme parisienne d'association d'habitants*, l'association *Monts 14* et d'autres, plus que  
concernés par l'avenir du quartier comme les associations de commerçants / restaurateur / hôtelier du  
voisinage serait bénéfique à la concertation.

ASSOCIATION POUR LE QUARTIER SAINT-VINCENT DE PAUL 14<sup>ème</sup>

AssoQSVP14 --- 52 rue Boissonade ; 75014 Paris --- [assoqsvp@mail.com](mailto:assoqsvp@mail.com) --- [www.saintvincentdepaul14.fr](http://www.saintvincentdepaul14.fr)